



Giro.com

Le mot du maire

2016 aura été l'année des choix, de l'établissement des dossiers, travail des élus et des services avec de nombreux partenaires : études pour la rénovation de l'ancien supermarché qui va devenir l'Espace de la Tuilerie, lieu d'accueil de nombreuses activités ; échanges avec les partenaires financiers et avec les utilisateurs pour la création d'un bike park ; choix de protection de notre patrimoine par la sécurisation du Fort Dorsner en partenariat avec le Conseil Départemental afin de mieux accueillir les visiteurs de plus en plus nombreux et par la restauration de l'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste classé monument historique ; fin du dossier de mise en accessibilité de la gendarmerie et de son réaménagement en partenariat avec les affaires immobilières de la gendarmerie.

2016 aura vu aussi la réalisation de travaux : la fin du Parc du Paradis des Loups avec la sécurisation des jeux pour enfants, le début de travaux de la gendarmerie, les travaux de la Trésorerie, la réfection du carré militaire au cimetière, la réfection en enrobé de certaines voies, les aménagements en centre-ville.

2016 aura été aussi l'année de la signature de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la caisse des dépôts, le Parc Naturel des Ballons des Vosges et du démarrage du travail du bureau d'études de suivi et d'animation ; 2 millions d'euros de fonds d'État pour améliorer vos logements « Rénovez, vous êtes aidés... »

En 2016 aussi, le Conseil Régional, après la visite du Vice-Président à l'aménagement du territoire, a décidé d'intégrer la ville de Giromagny et la communauté de communes La Haute Savoureuse dans les lauréats de l'appel à projets « Bourgs-centres régionaux ».

En cette fin d'année 2016, je veux remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'établissement de ces dossiers ou à la réalisation des travaux : employés, partenaires de l'État, du Conseil Départemental, Député et Sénateur.

Et l'année 2017 ? Elle verra d'abord la mise en place de la nouvelle communauté de communes des Vosges du Sud. J'espère que, comme je le disais dans mes vœux 2016, « ces modifications territoriales ne viendront pas altérer le travail mené jusqu'à présent », mais qu'au contraire elles viendront apporter toutes les forces d'un nouveau territoire.

2017 sera l'année de la réalisation des travaux de la gendarmerie, de l'Espace de la Tuilerie, de la restauration de l'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste entre autres, pour les plus importants.

2017 verra aussi la poursuite et l'amplification de l'OPAH. Les premières subventions pour la rénovation de logements devraient être attribuées en ce début d'année.

En 2017, une étude sur le centre-ville va débuter. Nous avons, pour bénéficier d'un œil neuf sur notre cadre de vie, en lien avec le Parc Naturel des Ballons des Vosges et les services de l'État, établi des relations avec l'école d'Ingénieurs Paysagistes d'Angers.

30 jeunes étudiants seront dans notre ville en ce début de janvier pour y étudier la circulation piétonne et automobile, les places, les stationnements afin d'établir un premier « cahier des charges » pour un bureau d'études. Nul doute qu'ils auront à cœur de vous interroger, de vous demander votre avis.

2017, ce sera aussi le début de Zéro Phyto dans la ville... Modifications des comportements, des appréciations, des habitudes. Un nouveau challenge à relever pour limiter les pollutions.

2017, ce sera la fusion pédagogique de nos écoles primaires. Une seule école sur deux sites pour un meilleur accueil pédagogique.

2017, ce sera la poursuite du soutien à nos associations sportives et culturelles qui animent et dynamisent la ville, aux bénévoles du fleurissement et de la décoration, à nos commerçants qui participent activement à la réflexion sur la revitalisation du Centre Bourg.

Avec les Adjointes et les Adjoints, les Conseillères et les Conseillers municipaux, avec les employés des services administratifs et techniques, je vous souhaite une bonne année 2017.

Jacques COLIN

L'Espace de la Tuilerie

Les travaux de transformation du « Netto » en espace multi accueil nommé « Espace de la Tuilerie » ont débuté. L'architecte qui a conçu le projet est Guillaume Perros de « Architecture spirit ».

Pour la commune, le chantier est suivi par Gérard Jeanblanc adjoint aux travaux et Laurent Pischoff, responsable des services techniques.

De la charpente au sol et aux peintures, 13 entreprises doivent se succéder ou travailler de concert, pour un montant de 750 000 € HT.

L'espace sera partagé en trois salles (162 m², 265 m² et 365 m²). On pourra utiliser une des trois salles ou deux ou les trois grâce à un système de cloisons mobiles, chaque salle étant totalement

indépendante pour le chauffage, la sécurité, l'accès aux toilettes et la cuisine.

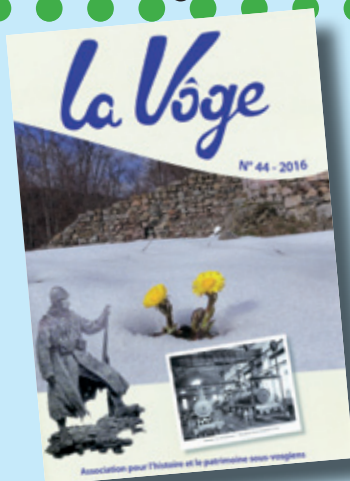
Ce système permet une occupation totale sur plus de 800 m².

La location de cet espace permettra d'y organiser un repas de famille, une grande exposition, un marché de Noël, la fête des écoles, d'accueillir les sportifs d'une épreuve importante... le tout dans des conditions de confort et de sécurité optimales.

Jacques Colin



La Vôge n°44



L'Association pour l'Histoire et le Patrimoine sous-vosgiens, depuis bientôt 30 ans, agit pour étudier, faire connaître, préserver le patrimoine du Pays sous-vosgien, d'Auxelles à Petitefontaine, de Valdoie à Malvaux. Et depuis trente ans elle édite une revue que beaucoup connaissent déjà : **La Vôge**.

La sortie de la nouvelle Vôge a lieu chaque année aux premières gelées, vers fin novembre. C'est un événement très attendu. Nous y voilà et la nouvelle Vôge est sortie, comme les deux petites fleurs jaunes de sa couverture, avec une nouvelle présentation, toute en couleurs.

Comme les précédents numéros, la 44^{ème} Vôge fait la part belle à la commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale mais pas seulement car à côté des tout débuts de l'aviation on peut découvrir la saga des Zurlinden, chefs de musique à Rougemont, l'histoire de l'auberge de jeunesse de Malvaux ou les méfaits de l'industrie chimique à Chauv. En tout, une vingtaine d'articles à la portée de tous car, bien que la Vôge soit une revue sérieuse, elle nous parle de ce que nous avons connu, de ce que nous voyons encore autour de nous.

Pour se faire une idée de son contenu on peut aller faire un tour sur le site Internet de l'association, dans la rubrique « La Vôge ». Pour le trouver, c'est facile : il suffit de taper « ahpsv » dans un moteur de recherche.

En vente à la boulangerie du Ballon et à l'Intermarché. 18 euros

Marie-Noëlle MARLINE

COMPTE-RENDU

du conseil municipal du 16 décembre 2016

Le dernier conseil municipal de l'année 2016 s'est déroulé en présence de 16 conseillers municipaux. Sur les 7 absents, 3 avaient donné un pouvoir.

Le 1^{er} point concernait une décision budgétaire modificative (DBM) dans le but de transférer des crédits entre 2 lignes comptables. Cette DBM a été adoptée à l'unanimité.

Le 2^e point avait pour objet de faire évoluer certains produits communaux et d'ajouter un nouveau produit communal « Taxe d'inhumation ultérieure ou de dépôt d'une urne cinéraire sur une concession » d'un montant de 30€. Les nouveaux tarifs ont été adoptés à l'unanimité.

Lors du point suivant, une subvention de 300€ en faveur de l'association de parents d'élèves de l'école Lhomme « Les Enfants d'Abord » a été votée à l'unanimité.

Ensuite, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la signature d'une convention entre la commune de Giromagny et

GrDF pour l'occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur. Ce projet vise 2 objectifs : améliorer la qualité des facturations, grâce à une facturation basée systématiquement sur les index réels et mieux maîtriser les dépenses d'énergie par les consommateurs.

Le dernier point débattu concernait la mise en application, pour l'année 2017, de la loi Macron relative aux dérogations du repos dominical des salariés. Après avoir concerté les représentants des associations de commerçants et artisans, M. le Maire a proposé aux élus d'autoriser le travail les dimanches 24 et 31 décembre 2017. Cette proposition a été adoptée majoritairement (4 abstentions).

L'intégralité du compte-rendu est affiché en mairie et disponible sur le site www.giromagny.fr.

Elise LAB

Marché de Noël

Malgré une installation à la salle des fêtes de la Mairie pour cause de travaux d'aménagement à l'Espace de la Tuilerie, le maintenant traditionnel marché de Noël de l'association des Commerçants Les Vitrites de Giromagny et de la FNATH a tenu toutes ses promesses.

Les allées n'ont pas désempilé et c'est avec entrain que la marche aux ballons à LEDs est allée chercher le Père Noël à la maison de retraite.



Le petit village de chalets installé à l'arrière de la mairie a lui aussi charmé tous les visiteurs.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux commerçants, aux agents des services techniques, qui, jusqu'au dernier moment, ont œuvré pour la réussite de cette manifestation !

Thierry STEINBAUER

SAMEDI 28 JANVIER

3^{ème} marche aux flambeaux des « 7 chemins »

Pour la 3^{ème} année, l'association « Les 7 Chemins » organise une nouvelle marche aux flambeaux le samedi 28 janvier.

Le départ est fixé à 18h dans la cour de récréation de l'École Lhomme. Le parcours, d'une distance de 3,5 kilomètres environ, est accessible à tous.

La vente des flambeaux se fera à partir de 17h au prix de 5€. Buvette et petite restauration seront disponibles sur place.

Pour que cette marche soit une réussite, l'association recherche encore quelques bénévoles.

Contact au 06 79 40 44 55

Hervé LENFANT



conseil municipal d'adolescents

Samedi 10 décembre, le CMA a établi le calendrier des actions à réaliser au cours de cette session ouverte le 5 novembre dernier.

Étaient invités à cette réunion M. Lionel Faivre, Adjoint aux Sports et Mme Bärbel Lampe venus parler des pratiques sportives et des échanges avec Schwabmünchen.

« Les associations sportives de notre commune sont très actives et animent le GiroSports depuis 9 ans. Nous avons créé un Comité des Sports qui pilote cet événement qui a lieu début septembre. Depuis plus d'un an, M. Gilles Druelle a ouvert une section boxe qui marche bien. Le Centre Socioculturel a aussi quelques sections sportives qui accueillent les jeunes de toutes les communes de la Haute Savoureuse. D'autres communes ont aussi des sites qui sont ouverts à tous les jeunes, comme à Etueffont pour la pratique du freestyle, du R-Down en salle »

a expliqué l'Adjoint aux Sports. Une rencontre avec le Comité des Sports sera organisée pour parler plus longuement des différents sports.

Répondant aux jeunes élus qui ont souhaité que soit créé un espace multisports pour les adolescents, Monsieur le Maire a expliqué qu'un Bike Park serait créé en face du Relais des Randonneurs, espace qui sera ouvert à tous pour une pratique du VTT en libre accès.

Mme Lampe a invité les jeunes élus à participer aux échanges franco-allemands et aux commémorations patriotiques, car ces moments de souvenirs sont chargés d'émotions, chacun ayant peur de froisser l'autre, mais ils doivent être partagés entre les deux peuples.

Le CMA a reconduit toutes les actions réalisées lors de la précédente session. Il organisera le « Giro Propre » le samedi 13 mai. La « Savoureuse Propre » sera orga-

nisée en septembre, la date sera fixée avec M. Jérôme Chappuis de l'Association de Pêche.

Pour la sensibilisation à la sécurité routière, le CMA proposera au Comité des Sports d'inviter la Prévention routière au GiroSports 2017.

Mme Sandrine Rabasquinho du réseau des Médiathèques sera invitée lors d'une prochaine réunion pour préparer les lectures du week-end du 19 mai organisées par la médiathèque intercommunale.

Le CMA participera à la commémoration de la journée nationale du souvenir de la déportation avec l'ADIF 90 et aux autres manifestations patriotiques avec le Souvenir Français.

Monsieur le Maire a indiqué que le CMA sera mis en avant lors des Vœux du 14 janvier avec la lecture d'un texte rédigé par les jeunes élus.

Alphonse Mboukou

LES 9, 10, 11 ET 12 JANVIER 2017

Imaginons le centre-ville de demain ...

ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES ÉTUDIANTS

DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS PAYSAGISTES D'ANGERS



Lauréate du programme national en faveur de la revitalisation des Centres-Bourgs, la commune de Giromagny, accompagnée par la Communauté de Communes la Haute Savoureuse, mène actuellement une action de reconquête de son centre ancien, notamment par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).



Egalement convaincue qu'un centre-bourg doit attirer l'attention par les signes qu'il émet à travers l'aménagement des espaces, l'esthétique urbaine, l'ambiance des lieux..., la commune de Giromagny a souhaité parallèlement à cette OPAH, lancer une réflexion sur le centre-ville pour rendre celui-ci plus attractif.

C'est dans ce cadre que la commune recevra les 9, 10, 11 et 12 janvier prochains, une trentaine d'étudiants de l'école d'Ingénieurs paysagistes d'Angers en dernière année d'étude, pour réfléchir sous forme d'ateliers de projets à une stratégie de développement du centre-ville. Les étudiants travailleront 3 mois sur ce projet et devront s'intéresser à l'espace public, au traitement des principales places de la commune, à l'activité commerciale, à la circulation, à la signalétique, au stationnement... La commune attend des étudiants plusieurs propositions permettant d'aboutir à l'élaboration d'un plan guide à l'échelle de la commune.

Les étudiants bénéficieront dans ce travail de l'accompagnement de la commune mais aussi de différents intervenants tels que le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort et la Direction Départementale du Territoire.

Hélène METIVET

Avis de recherche au Fort Dorsner



L'équipe des bénévoles profite de la saison hivernale pour préparer la prochaine ouverture estivale du fort.

Nous souhaitons enrichir la visite de nouveaux documents. Nous désirons également présenter aux visiteurs de nouveaux objets. C'est pourquoi nous faisons appel à vos greniers : si vous possédez par exemple des objets militaires ou de la vie courante au fort, des cartes postales d'époque... Nous recherchons des témoignages directs ou des histoires que les anciens vous ont racontées. Vous avez visité le fort avant que l'association ne soit créée ou à ses débuts et vous avez des photos...

Si vous acceptez de nous en faire don ou de nous les prêter, il convient de déposer vos objets ou vos coordonnées à la Mairie de Giromagny.

Jérôme ROFFI

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCHS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En janvier 2017

Samedi 31 décembre 2016	de 10h à 12h permanence pour inscription sur les listes électorales - accueil de la mairie (voir brèves)
Judi 5 janvier 2017	Don du Sang - salle des fêtes de la Mairie de 16h00 à 19h30
Vendredi 6 janvier	AG de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Giromagny - salle Jean Hély de la mairie
Dimanche 8 janvier	10h - AG de l'UNC-AFN Salle des fêtes de la mairie
9/10/11/12 janvier	Etudiants ingénieurs paysagistes dans les rues de Giromagny
Mercredi 11 janvier	Passage de la déchèterie mobile Stade Edouard Travers 12h00-19h00
Samedi 14 janvier	10h : Conseil Municipal d'Adolescents Salle du conseil 19h : Vœux du maire
Dimanche 15 janvier	10h - AG de la FNACA Salle des fêtes de la mairie
Mardi 17 janvier	de 10h à 12h : permanence OPAH (voir brèves) 19h : 1 ^{er} conseil communautaire de la communauté de communes des Vosges du Sud - au siège, allée de la grande prairie
Mercredi 18 janvier	18h - AG de l'école de musique Mairie de Rougegoutte
Judi 26 janvier	20h - Conseil Municipal
Samedi 28 janvier	Marche aux flambeaux (voir brèves)



Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur
<http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : **Jacques COLIN**

Rédaction : **Elise LAB**

Mise en page et impression :

AZ imprimerie - 8 rue de l'Ill - 68350 Brunstatt
1800 exemplaires - N° 166 - Dépôt légal 05-2016

Brèves

Inscriptions sur les listes électorales

Samedi 31 décembre de 10h à 12h, Jacques Colin et Thierry Steinbauer assureront en mairie une permanence pour inscription sur les listes électorales. Vous pouvez venir vous inscrire munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Inscrire vos enfants à la maternelle

Vous pouvez dès à présent, si votre enfant est né en 2014, l'inscrire à la maternelle pour la rentrée de septembre 2017.

Pour cela, venez en mairie avec :

- Un justificatif de résidence (facture de gaz, d'électricité...),
- la copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré et vous pourrez prendre contact avec Madame Maternik, directrice de l'école maternelle.

Médaille de la famille française

Peuvent obtenir la médaille de la famille les mères ou les pères élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Cette médaille peut faire l'objet d'une demande de l'intéressé ou d'une proposition émanant de l'une des personnes mentionnées par l'arrêté relatif à la médaille de la famille. Les demandes ou propositions doivent être déposées à la mairie du domicile du candidat.

Des changements au centre des finances publiques

A compter du 1^{er} janvier 2017, le recouvrement de l'impôt ne sera plus assuré par la Trésorerie de Giromagny. Il sera transféré au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Belfort dont les coordonnées sont les suivantes :

SIP DE BELFORT - Centre des Finances Publiques de Belfort
1 place de la Révolution Française - 90022 BELFORT CEDEX
Tél : 03 84 58 81 00

courriel : sip.belfort@dgifp.finances.gouv.fr

Les paiements, demandes de plans de règlements et réclamations seront à adresser directement à ce service.

La Trésorerie de Giromagny pourra recevoir au guichet les paiements en Carte Bancaire ou en espèces en dessous de 300 €.

Comme les années précédentes, une permanence sera assurée pour l'accueil des usagers durant la campagne de souscription des déclarations de revenus.

A ce titre, la Direction Générale des Finances Publiques propose à tous un ensemble de services en ligne de qualité qui facilite les démarches courantes sans avoir à se déplacer.

Des Conseils gratuits et personnalisés pour l'amélioration de votre habitat !



Rendez-vous en mairie de Giromagny, salle des permanences en présence d'URBAM Conseil, les :

- **Mardi 17 janvier** 2017 de 10 h à 12 h • **Samedi 4 février** de 10 h à 12 h • **Mardi 21 février** de 10 h à 12 h • **Samedi 4 mars** de 10 h à 12 h • **Mardi 21 mars** de 10 h à 12 h • **Mardi 11 avril** de 10 h à 12 h • **Samedi 6 mai** de 10 h à 12 h • **Mardi 23 mai** de 10 h à 12 h • **Samedi 10 juin** de 10 h à 12 h • **Mardi 20 juin** de 10 h à 12 h

Salon de peinture et sculpture « Aux Trois Tours de Gueules »

Du 18 au 26 février 2017 aura lieu le salon de peinture et sculpture « Aux Trois Tours de Gueules » à la salle des fêtes de la mairie de Giromagny. Nous invitons les jeunes qui s'adonnent aux créations artistiques à s'inscrire s'ils souhaitent exposer leurs œuvres. Par ailleurs, les enfants âgés de 8 à 10 ans habitant la communauté de communes des Vosges du Sud pourront, sur inscription, bénéficier

d'ateliers de découverte de différentes techniques d'arts plastiques (peinture, dessin, modelage) du lundi 20 au vendredi 24 février 2017 de 14 h à 17 h. Renseignements et inscriptions auprès de Monique HELBERT au 03 84 29 32 33 ou au 06 30 68 63 51.

Modification des horaires à l'École maternelle Chantoiseau

Suite à des demandes de parents, aux avis favorables du conseil d'école et de Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, les horaires de l'École Chantoiseau seront modifiés à compter du 3 janvier 2017 comme suit :

Lundi et jeudi : 8h20 - 11h20 et 13h20 - 16h20

Mardi et vendredi : 8h20 - 11h20 et 13h20 - 14h50

Mercredi : 8h20 - 11h20

L'accueil des élèves se fera à partir de 8h10 et 13h10, avec fermeture des portes à 13h35.

De ce fait, à l'école maternelle, les activités périscolaires (TAP) des mardi et vendredi se dérouleront de 14h50 à 16h20.

RENDEZ-VOUS GOURMAND

Nids à l'abricot

de Monique du Quartier des Vosges



Ingrédients pour 12 pièces

- 125g de margarine ou de beurre mou
- 125g de sucre
- 1 pincée de sel
- 3 œufs
- 150g de farine
- 1 pincée de levure chimique
- 25g de pépites de chocolat noir
- Graisse et farine pour les moules
- 2 cuillères à soupe de sucre glace
- Environ 12 oreillons d'abricots cuits en conserve.

Réalisation

Bien laisser égoutter les oreillons d'abricots

Travailler le beurre ou la margarine avec le sucre et le sel jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux, puis mélanger les œufs un à un.

Mélanger la farine avec la levure chimique, tamiser, puis incorporer cuillerée par cuillerée à l'appareil aux œufs. Pour finir, incorporer les pépites de chocolat.

Graisser 12 moules cannelés ou à défaut des moules à muffins en papier et les fariner. Les remplir aux 2/3 de pâte.

Disposer un oreillon sur chacun des nids, la partie bombée vers le haut et presser légèrement.

Four électrique préchauffé à 175°, four à chaleur tournante 160°.

Temps de cuisson : environ 20 minutes.

Laisser les nids tiédir pendant environ 10 minutes avant de les démouler puis les laisser refroidir sur une claie à pâtisserie.

Saupoudrer de sucre glace avant de servir.

Dominique VALLOT